

Information Presse

02 février 2016

Volkswagen commence la mise en œuvre des mesures techniques sur les moteurs diesel de type EA189 en Europe

- A Berlin, le Ministre des Transports allemand, Alexander Dobrindt, et le Président du Directoire de la marque Volkswagen Véhicules Particuliers, Dr Herbert Diess, se sont entendus sur la mise en œuvre des mesures
- Une étape importante dans la résolution du problème lié aux émissions de NOx en Europe
- Le premier modèle concerné est le Volkswagen Amarok ; la Passat suivra prochainement

En décembre 2015, le Groupe Volkswagen a présenté des mesures techniques spécifiques au KBA (Autorité Fédérale allemande des Transports) pour les moteurs de type EA189 concernés par la question des NOx. Comme convenu, Volkswagen a commencé la mise en œuvre des mesures à la fin du mois de janvier pour les moteurs 2.0 litres. Au cours des prochains mois, les mesures seront également mises en œuvre sur les moteurs 1.2 et 1.6l. Aujourd'hui, le Ministre des Transports allemand, Alexander Dobrindt, et le Président du Directoire de la marque Volkswagen Véhicules Particuliers, se sont rencontrés à Berlin et dans l'atelier d'un concessionnaire Volkswagen et ont pu voir l'implémentation de la mise à jour logicielle pour les moteurs 2.0l TDI. Volkswagen commence avec l'Amarok ; la Passat suivra prochainement.

«Le début du rappel nous fait réaliser un grand pas en avant», a déclaré Dr. Herbert Diess. «Nos clients reçoivent une bonne solution technique pour leur voiture et peuvent également compter sur une rapide mise en œuvre des modifications».

Les solutions respectueuses du client étaient un aspect important à prendre en compte dans le développement des mesures techniques. Pour une mise en œuvre efficace, les modèles concernés ont été mis dans différents groupes. Une fois seulement que le KBA aura vérifié et confirmé les mesures proposées, les clients concernés seront contactés et informés du rappel de leur véhicule. Dans une seconde lettre, les propriétaires seront contactés pour organiser un rendez-vous avec un partenaire Volkswagen. En termes de délais, la mise en place des mesures s'étendra sur toute l'année 2016.

Une mise à jour logicielle est prévue pour les moteurs de type EA189 pour les 1.2l, 1.6l et 2.0l. Le temps d'intervention pour cette opération sera de moins d'une demi-heure. Pour les moteurs 1.6l, un régulateur de flux sera ajouté en plus dans le conduit d'admission avec un temps d'intervention attendu, incluant la mise à jour logicielle, d'un peu moins de 45 minutes.

Le rappel a maintenant débuté avec les moteurs 2.0l TDI sur le Volkswagen Amarok. L'installation de ce nouveau logiciel de commande du moteur permet à l'Amarok de respecter les limites requises par les standards d'émissions EURO5. L'objectif de Volkswagen a toujours

été de s'assurer que ces mesures n'affectent pas la consommation de carburant, les performances, les émissions de CO2 ni les émissions sonores sur les véhicules concernés. Dans le cas de l'Amarok, l'Autorité Fédérale allemande des Transports a confirmé que cet objectif a pleinement été atteint.

Suivront dans les prochaines semaines, en complément des modèles de la gamme Passat, d'autres modèles équipés de moteurs 2.0 TDI. La modification sur les moteurs 1.2 litres concernés est prévue pour la fin du second trimestre. Pour finaliser le rappel, les mesures pour les véhicules 1.6l seront effectuées à partir du troisième trimestre 2016.

Dans le même temps, la mise en œuvre des mesures techniques commencera dans les autres pays européens en accord avec les autorités compétentes et en conformité avec les exigences nationales.

Les véhicules restent toujours techniquement sûrs et en état de rouler, et peuvent être utilisés sur la route sans aucune restriction.

Note: Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne s'appliquent pas aux produits et services de Volkswagen Group of America ou Volkswagen Canada